

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} RÉUNION DE 2011

Séance du 21 avril 2011

CG 11/3^{ème}/BP-I-15

PERSONNEL DEPARTEMENTAL

LA FORMATION DU PERSONNEL TERRITORIAL

—
La loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale a profondément modifié la formation du personnel territorial, plaçant désormais l'agent et la négociation au coeur du dispositif.

La généralisation de la formation d'intégration à toutes les catégories, la formation tout au long de la vie ou la reconnaissance des acquis de l'expérience constituent autant d'avancées en faveur des agents territoriaux et de leur déroulement de carrière.

Conformément au texte précité, la collectivité établit chaque année un **Plan de Formation** et le soumet à l'approbation du Comité Technique Paritaire.

En outre, comme lors du Budget Primitif précédent, il m'est apparu opportun de vous présenter **un bilan de la formation au sein de notre collectivité**, sur les cinq dernières années.

I - LA FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES.

a) L'évolution des effectifs de la collectivité depuis 2006.

2006	2007	2008	2009	2010
825	985	1 157	1 196	1 203

* Données issues des bilans sociaux. Ne sont comptabilisés ni les agents du Centre Départemental de l'Enfance et de l'IMEP de MIMIZAN, qui relèvent de la Fonction Publique Hospitalière, ni les assistants familiaux qui bénéficient d'un dispositif de formation spécifique.

b) Bilan des formations des agents.

TYPE DE FORMATIONS	2006	2007	2008	2009	2010
Formation de perfectionnement "INTRA"	55 stages 709 jours 316 agents	50 stages 723 jours 285 agents	64 stages 1273 jours 561 agents	62 stages 1285 jours 343 agents	98 stages 1777 jours 649 agents
Formation de perfectionnement individuelle	929 jours 327 agents	559 jours 201 agents	449 jours 319 agents	950 jours 306 agents	926,50 jours 289 agents
Préparations concours	434 jours 74 agents	421 jours 44 agents	883 jours 74 agents	832 jours 73 agents	601,50 jours 93 agents
Formations obligatoires	764 jours 30 agents	896 jours 38 agents	677 jours 61 agents	254 jours 55 agents	249 jours 47 agents
VOLUME TOTAL FORMATION	2836 jours 747 agents	2599 jours 568 agents	3282 jours 1015 agents	3321 jours 777 agents	3554 jours 1078 agents

* *Le même agent peut participer à plusieurs formations.*

c) Préparations et réussites aux concours et examens professionnels depuis 2006 ayant entraîné une nomination en catégorie supérieure.

ANNEES	EFFECTIFS COLLECTIVITE	AGENTS EN PREPARATION PAR CATEGORIES			LAUREATS CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS		
		A	B	C	A	B	C
2006	825	3	15	56	1	10	1
2007	985	1	6	37	4	14	1
2008	1 157	17	17	12	2	5	31
2009	1 196	3	15	56	6	13	104
2010	1 203	6	25	63	5	16	33
TOTAL		30	78	224	18	58	170

**L'accès aux concours est libre. Il n'est pas nécessaire de suivre préalablement une préparation organisée par le CNFPT pour se présenter à un concours interne ou externe ou à un examen professionnel.*

d) Evolution du budget de la formation depuis 2006 .

Les chiffres présentés tiennent compte de la cotisation obligatoire versée au CNFPT, ainsi que des frais pédagogiques et des frais de déplacement.

2006	2007	2008	2009	2010
256 517 €	285 526 €	347 158 €	367 447 €	358 026 €

e) L'accueil des stagiaires.

2006	2007	2008	2009	2010
118	100	121	123	104

*Il est à noter que pour des stages d'une durée supérieure ou égale à 2 mois consécutifs, les stagiaires sont désormais rémunérés par la collectivité conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances, ainsi que du décret du 21 juillet 2009, relatif aux modalités d'accueil des étudiants de l'enseignement supérieur dans les administrations et établissements publics de l'Etat. Cette modalité a été décidée suivant délibération de l'Assemblée Départementale en date du 29 novembre 2009. Sur les 104 stagiaires accueillis dans les services de la collectivité en 2010, **39 ont été rémunérés.***

II – LE PLAN DE FORMATION 2011.

Le Plan de Formation 2011 a été **validé par le Comité Technique Paritaire** du 14 décembre 2010 et quatre axes ont été identifiés :

a) L'accompagnement des changements et l'adaptation aux évolutions prévisibles des métiers et des missions.

La diversité des compétences, les évolutions réglementaires et techniques ainsi que la nécessaire réactivité liée à la proximité avec les usagers, imposent aux agents une formation continue dans tous les domaines.

b) Le développement des techniques professionnelles de base.

Il s'agit de perfectionnement ou d'acquisition de nouveaux savoirs en technique administrative, maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication, hygiène et sécurité des agents dans l'exercice de leurs missions (habilitations, certificats d'aptitude et permis divers).

Sur ce dernier point, il convient de rappeler que le plan triennal de formation « manipulation des extincteurs » élaboré afin de résorber rapidement le déficit de formation des agents de la collectivité s'achève en 2011.

Le tableau ci-dessous permet également d'appréhender l'évolution des formations de sécurité mises en oeuvre depuis 2006.

DOMAINES	2006	2007	2008	2009	2010
Habilitations Electriques					
- Stagiaires	29	28	24	20	24
- Journées	35	36	24	20	24
CACES + lame viabilité hivernale					
- Stagiaires	3	42	94	207	142
- Journées	7,5	84	196.5	414	295
Produits Phytosanitaires					
- Stagiaires	1	-	-	-	24
- Journées	1	-	-	-	24
Sauveteurs Secouristes du travail					
- Stagiaires	50	61	91	78	188
- Journées	55	81	91	78	347
HACCP					
- Stagiaires	-	15			98
- Journées	-	30			49
Formation « prise de poste » STA (signalisation temporaire, sécurité et prévention, sécurité routière)					
- Stagiaires		-	56		8
- Journées		-	33		40
Mise à disposition nouveau matériel STA (broyeur de branches, tracteur débroussailleuse, camions, épareuse)					
- Stagiaires			44	48	64
- Journées			22	48	32
ACMO TOS (FI+FC)					
- Stagiaires			19	15	19
- Journées			27	17	27
Maîtrise risques routiers					
- Stagiaires			9	9	6
- Journées			9	9	6
Manipulation des produits d'entretien					
- Stagiaires			23		48
- Journées			11,5		48
Gestes et postures (PRAPE)					
- Stagiaires	-	12	30	10	28
- Journées	-	24	60	20	56
Evacuation ascenseurs					
- Stagiaires					4
- Journées					4
Travail en hauteur					
- Stagiaires					23
- Journées					11,50
TOTAL					
- Stagiaires	83	158	390	387	676
- Journées	98,5	255	474	606	963,50

c) développement des compétences managériales et inscription de la formation dans cette démarche :

Cet axe permet de sensibiliser et d'accompagner les agents qui le souhaitent, dans leur fonction d'encadrement, d'animation d'équipe et de conduite de projet.

d) accompagnement des formations personnelles.

Il s'agit de favoriser les évolutions de carrière des agents qui le souhaitent, en soutenant leur projet professionnel.

III – LE BUDGET PREVISIONNEL DU PLAN DE FORMATION 2011.

Le nombre de demandes de formation inscrites au Plan de Formation 2011, s'établit à 852, pour un coût prévisionnel de 62 273 €.

Il s'agit, à ce stade de la procédure, de simples données indicatives dans la mesure où toutes les formations demandées n'ont pu faire l'objet d'une estimation financière, ces prévisions n'incluant pas le coût des frais de déplacement liés aux formations.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de la présente communication.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de la communication de Monsieur le Président sur la formation du personnel territorial dans le cadre de la loi n° 2077-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale, plaçant désormais l'agent et la négociation au coeur du dispositif.

Acte donné.

Le Président,